AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1546
FR0014009ON9-FS0739

3 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUREKING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 octobre 2023, la société Barclays Capital Securities Ltd[1] (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 septembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUREKING hors marché.

[1] Contrôlée par Barclays Plc.